



Compte-rendu de la réunion du Département Production/Réalisation du 26 octobre 2021

1. Intervention d'Elise Veillard, chef du service Education Artistique au CNC (p.2 à 9)
2. Discussion autour du projet du département sur l'éducation à l'Image et au Son en milieu scolaire et mise en place d'un groupe de travail en vue d'un (ou plusieurs) atelier(s) pilote. (p. 9)
3. Évocation des prochaines réunions du département (p.9 à 10)
4. Groupe Studio (p.10)
5. Conclusion (p.11)

Au programme de cette réunion:
Intervention d'Elise Veillard, chef du service Education Artistique au CNC, discussion autour du projet du département sur l'éducation à l'Image et au Son en milieu scolaire et mise en place d'un groupe de travail en vue d'un (ou plusieurs) atelier(s) pilote, évocation des prochaines réunions du département et enfin le groupe Studio.



1. Intervention d'Elise Veillard, chef du service Éducation Artistique au CNC

Pour sa nouvelle réunion, le département Production/Réalisation a le plaisir d'accueillir Elise Veillard, chef du service Education Artistique au CNC. Cette dernière vient présenter les différents dispositifs de sensibilisation, d'éducation et de formation au cinéma et à l'audiovisuel en temps scolaire avec Ma Classe au cinéma qui regroupe les programmes École et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma... Les objectifs de Ma Classe au cinéma sont multiples : Les objectifs sont multiples : aborder le cinéma en tant qu'art pour contribuer à l'éducation artistique et culturelle des élèves, découvrir en salle de cinéma des œuvres cinématographiques choisies en fonction de l'âge de l'élève par des acteurs de l'éducation et du cinéma, rencontrer des professionnels du cinéma et enfin, bénéficier d'une pratique artistique lorsque cela est possible à travers la mise en place d'ateliers divers (réalisation, écriture, réalisation d'affiches...) avec un cadre commun : trois séances de cinéma par classe au minimum dans l'année accompagnées d'un travail en classe autour des films. Chaque année, près de deux millions d'élèves et apprentis découvrent le cinéma en salle et vivent une expérience artistique et collective dans le cadre d'un projet de classe. Ma classe au cinéma est un dispositif à vocation nationale qui repose sur l'engagement des ministères de la Culture et de l'Education Nationale, du CNC, des collectivités territoriales et bien entendu des professionnels du cinéma, notamment les exploitants, et les distributeurs).

Ecole et Cinéma

Le programme Ecole et cinéma s'inscrit dans le parcours Ma classe au cinéma, proposé aux élèves de la maternelle à la terminale. Il propose aux élèves, de la classe de CP à celle de CM2, de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma et de se constituer ainsi, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, les bases d'une culture cinématographique. Ces séances sont accompagnées d'un travail en classe autour des films visionnés.

Les films présentés sont majoritairement classés art et essai et offrent une grande diversité de genres et de nationalités. Ils sont en version française pour le cycle 2 (CP, CE1, CE2) et sont accessibles en version française et en version originale sous-titrée en français pour le cycle 3 (CM1, CM2). Chaque film est accompagné par des contenus pour les enseignants et pour les élèves disponible sur la plateforme pédagogique Nanouk [1] et via l'association Passeurs d'images [2].

Le site s'organise autour de trois espaces : un espace « en famille » destiné à la consultation publique, donc aux parents, un espace « enseignant », réservé uniquement aux enseignants et aux partenaires culturels et un espace « à l'école » dédié aux utilisations pédagogiques dans le cadre scolaire. Les enseignants ou chefs d'établissements désireux de participer à ce dispositif peuvent contacter directement la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de leur région et les coordinateurs locaux concernés, au moins six mois avant le début de l'année scolaire. En fin d'année scolaire pour l'année scolaire n+2, les distributeurs sont invités à proposer au CNC, des titres correspondants aux objectifs de l'opération dans sa déclinaison par âge, dispositifs (École et cinéma, Collège au cinéma et Lycéens et apprentis au cinéma), après s'être assurés de la disponibilité des droits et du matériel de tirage. Ces titres sont soumis à chacun des comités de sélection des films spécifiques en fonction de l'âge de l'enfant.

Pour renforcer son action, le CNC peut compter sur le soutien de nombreux partenaires parmi lesquels l'association Passeurs d'images [2] qui coordonne le dispositif au niveau national, en liaison avec le CNC et le Ministère chargé de l'Éducation. Lancé en 1991, Passeurs d'images est un dispositif d'éducation à l'image à vocation culturelle et sociale, mis en place initialement dans les banlieues et qui touche tous les publics éloignés de la culture, prioritairement les jeunes. C'est aussi un réseau de coordinations régionales qui déploient le dispositif en l'adaptant à la spécificité de chaque territoire. La participation active des populations, l'articulation entre le « voir » et le « faire », entre diffusion et pratique sont privilégiées. Passeurs d'images permet de favoriser par l'image la mixité sociale, les liens intergénérationnels et de lutter contre les discriminations de toutes sortes (racisme, handicap, exclusion).

1. www.nanouk.fr

2. <https://www.passeursdimages.fr/>

Ce programme propose aux élèves, de la classe de sixième à celle de troisième, de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma et de se constituer ainsi, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, les bases d'une culture cinématographique. Ces séances sont accompagnées d'un travail en classe autour des films visionnés. Les films présentés sont majoritairement classés art et essai et offrent une grande diversité de genres et de nationalités. C'est pourquoi, les films étrangers sont présentés en version originale sous-titrée français. Chaque film est accompagné d'un dossier pédagogique à l'attention des enseignants et d'une fiche thématique remise à chaque élève [3]. Des vidéos pédagogiques sont accessibles sur le site www.transmettrelecinema.com.

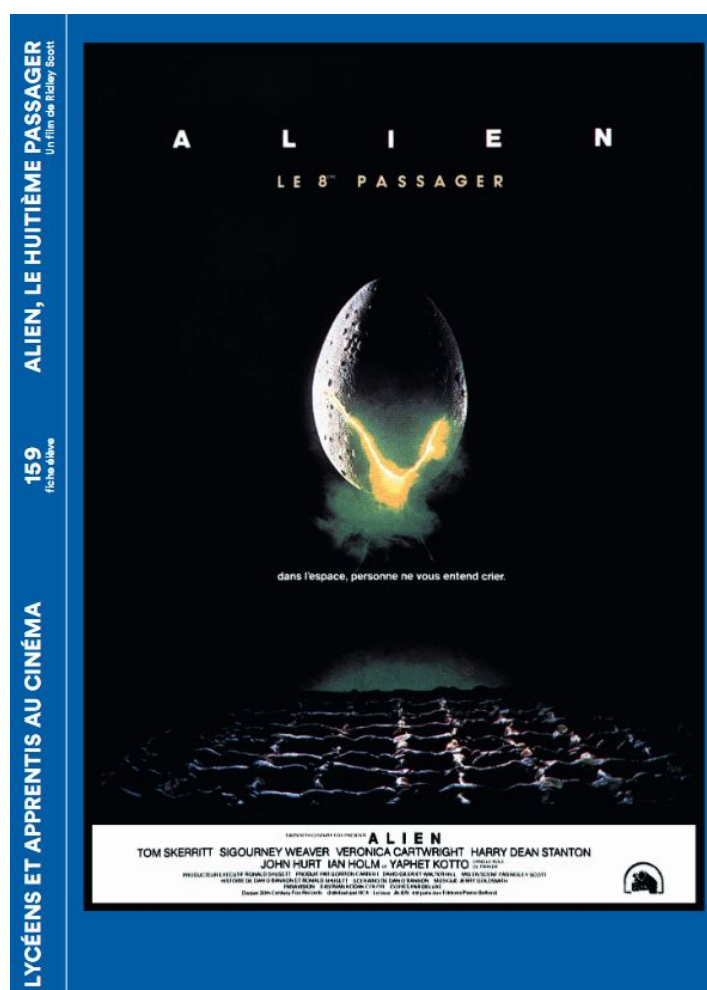


Lycéens et apprentis au cinéma

Ce programme s'adresse aux élèves des lycées d'enseignement général et professionnel, publics et privés, des lycées agricoles et des centres de formation des apprentis (CFA). Dans ce cadre, les lycéens et les apprentis découvrent des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma. Grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, ils se constituent les bases d'une culture cinématographique. Les DRAC, interlocuteurs des partenaires institutionnels et professionnels locaux, soutiennent la coordination du dispositif dans la région relevant de leur compétence et accompagnent la mise en œuvre de l'action sur le terrain. Elles subventionnent les coordinations régionales ainsi que certaines actions d'accompagnement. Le Ministère chargé de l'Éducation nationale, pour sa part, ouvre ses dispositifs de formation, dans le cadre du Plan académique de formation, aux enseignants impliqués dans l'opération. Il est associé en amont à la définition du cahier des charges défini pour la production des outils pédagogiques.

C'est le comité de pilotage qui procède au choix des films à partir de la liste nationale validée par le CNC. Ce choix est proposé alors à l'ensemble des lycées de la région. Il en est de même dans certaines régions pour l'ensemble des centres de formation des apprentis (CFA). Il décide aussi du contenu des actions d'accompagnement et de formation afférents au dispositif. Un coordinateur régional (association loi 1901, réseau de salles, festival, rectorat, conseil régional) est désigné dans le cadre des conventions de développement cinématographique et audiovisuel passées entre l'État et la Région.

A l'image du programme Collège et cinéma, un travail est fait en amont de la projection de chaque film via notamment la distribution de supports (dossier thématique pour les enseignants et fiche pédagogique pour les élèves). Les fiches pour collèges et écoles sont rédigées par Capricci tandis que les livrets à destination des lycéens sont rédigés par Les Cahiers du Cinéma. Il a été noté que plus un travail en amont sur les films projetés était fait, plus les retours des élèves et leur manière d'appréhender les films se révélaient riches.



Enfin, notons que le dispositif Maternelle au cinéma, au stade de test depuis l'année 2014, compte déjà près de cent-vingt mille élèves de la petite à la grande section. Un rapport d'évaluation a récemment été déposé afin d'officialiser le dispositif. D'autres dispositifs tels que des ateliers de réalisation, d'écriture, de critiques, viennent compléter ce programme d'éducation à l'image.

Au total, le programme Ma classe au cinéma a concerné 1 800 000 élèves, 69 000 enseignants, 17 600 établissements scolaires et 1 400 salles de cinéma pour un total de 4 300 000 entrées sur 96 départements.

Les Enfants des Lumière(s)

Lancé en 2015, ce programme s'adresse aux jeunes n'ayant pas facilement accès à la Culture. Par la théorie et la pratique, il permet aux élèves d'acquérir des connaissances sur le cinéma et son histoire, de découvrir ses métiers d'excellence et de réaliser un court métrage, accompagnés des professeurs et de professionnels du cinéma. Éveiller la curiosité, former le discernement et l'esprit critique, développer la compréhension des œuvres et le plaisir du cinéma, voilà quelques-uns des objectifs des *Enfants des Lumière(s)*. Pendant deux ans, les élèves voient des films, écrivent des critiques, montent un journal de cinéma, rencontrent des professionnels qui les suivent. Ils écrivent un scénario, le tournent et le montent sur deux ans. Il s'agit d'écoles primaires, collèges ou lycées.

D'autres dispositifs hors temps scolaires sont également mis en place et soutenus par le CNC. Parmi ceux-là citons :

- La Table Mashup [5]. Créé par le réalisateur Romuald Beugnon, cet outil permet de sensibiliser les enfants au montage à travers notamment la mise en place d'ateliers pratiques.
- Le Prix Jean Renoir des Lycéens. Dispositif qui permet à un jury de lycéens de voir sept films dans l'année, d'en rédiger les critiques et de décerner leur prix à un film en se basant sur ces critiques. Un dispositif similaire existe à destination des collégiens.

5. <https://www.mashuptable.fr/>

- Ecris ta série : opération lancée en septembre 2021 invitant tous les jeunes de 15 à 18 ans à écrire leur propre série. Pour réaliser ce défi d'écriture scénaristique de séries, les jeunes devront former des groupes de 3 à 8 personnes et écrire une bible de séries entre les mois d'octobre 2021 et mars 2022. Les lauréats des meilleurs projets pourront présenter leurs projets devant des professionnels et bénéficieront d'un accompagnement personnalisé. 75 départements et 46 structures sont impliquées. Ces dernières sont là pour mettre en place des formations pour les enseignants et encadrants. 80 classes de lycée se sont la moitié venant de lycées professionnels.

Enfin, les enseignants, toutes classes confondues, peuvent bénéficier de "boîtes pédagogiques", soit un ensemble de livrets dédiés à des films et sur lesquels ils sont invités à travailler en compagnie de leurs élèves le temps qui leur paraîtra nécessaire.

Bilan 2019

- 2 175 actions ont été menées dans ce cadre dont un tiers sont des ateliers de pratique audiovisuelle et de création.
- 376 séances spéciales ont été organisées en présence du réalisateur et/ou de l'équipe technique.
- 20 000 personnes ont bénéficié de ces séances.
- 367 séances de cinéma ont eu lieu en plein air avec 65 000 bénéficiaires.
- 240 salles de cinéma sont partenaires de ce dispositif.
- 28 parcours instaurés en festival.
- 71 formations hors temps scolaire ont été mises en place pour plus de 1 000 bénéficiaires.

Dispositifs

Covid

La Covid a incité tous les acteurs des secteurs éducatifs et audiovisuels à redoubler d'inventivité pour "amener le cinéma" dans les salles de classe. Ainsi, l'association Passeurs d'images a invité les élèves à imaginer la suite d'un film à partir d'un extrait montré en classe. Les exploitants, pour leur part, sont directement allés dans les salles de classe pour expliquer leur métier aux élèves.

2. Discussion autour du projet du département sur l'éducation à l'Image et au Son en milieu scolaire et mise en place d'un groupe de travail en vue d'un (ou plusieurs) atelier(s) pilote.

Soucieuse d'apporter sa pierre à l'édifice et de s'inscrire dans une véritable démarche de transmission, la CST réfléchit à la manière dont elle pourrait épauler le CNC dans sa mission d'éducation à l'image. A commencer par une véritable sensibilisation autour de l'expérience salles pour, in fine, démontrer qu'un film est avant tout une somme de savoir-faires qui n'existerait pas sans l'apport des techniciens. Ce travail peut se faire par le biais d'ateliers pratiques et ludiques. Il faudrait envisager l'ensemble de ces missions (ateliers pratiques, projection salles...) comme un ensemble nécessitant un véritable travail en amont comme la rencontre avec les différents acteurs participants à ces dispositifs. La CST, par l'entremise de ses différents départements, peut totalement s'inscrire là-dessus sur la base du volontariat. L'objectif serait de monter d'ici le début de l'année 2022, un atelier pilote qui servirait de base à l'ensemble des actions auxquelles la CST peut participer ou qu'elle initierait.

3. Évocation des prochaines réunions du département

En écho au récent incident survenu sur le tournage du film Rust, Didier Carton estime que l'évaluation des risques (physiques, psychosociaux...) sur les plateaux de tournage devrait être abordé lors de la prochaine réunion du département Production. Ce serait également l'occasion d'évoquer l'avancée des travaux sur la lutte contre le harcèlement. La souffrance au travail dans sa globalité est un thème majeur sur lequel le département veut continuer à avancer.

Des travaux transversaux avec les différents départements de la CST et associations membres pourraient être mis en place. Le département aimerait également évoquer le sujet de l'écoresponsabilité. Le CNC vient de dévoiler son grand plan d'action sur le sujet. Il existe encore des freins à la mise en place de productions écoresponsables ainsi qu'un manque d'informations concernant ce plan dévoilé par le CNC, nécessitant ainsi l'ouverture de discussions avec les différents acteurs. Parmi les pistes proposées : la mise à jour de la carte interactive des signataires de la charte Ecoprod et des fiches pratiques disponibles sur le site <https://www.ecoprod.com> . Chaque association membre de la CST a son référent Ecoprod.

4. Groupe studio

Avec l'arrivée des studios virtuels, la frontière entre production et postproduction va devenir de plus en plus poreuse. Un groupe de travail mené par Rémy Chevrin de l'AFC a été mis en place. Bien que fonctionnant très bien, les studios "réels" sont menacés et risquent de disparaître à terme, c'est le cas notamment des studios de Paris qui pourraient bien être rachetés par Amazon dans un avenir proche. On ne sait pas encore si Amazon compte les réserver exclusivement pour leurs productions ou non. Les studios de Bry sur Marne sont toujours entre les mains de Nexity. Les studios de la Montjoie abritent de nombreux tournages mais appellent à des améliorations et doivent être pérennisés. Apple cherche actuellement des studios de production pour ses tournages et pourrait jeter son dévolu sur les studios de la Montjoie ce qui serait dramatique. Les studios sont donc une problématique à laquelle les producteurs ne semblent pas suffisamment sensibiliser, le département Production de la CST pourrait jouer un rôle dans ce travail de sensibilisation. Si les studios ne sont pas suffisamment sécurisés, les GAFAM risquent de se les approprier pour leurs propres productions. Pascal Metge pense que ce sont davantage les pouvoirs publics que les producteurs qui sont capables de faire pencher la balance en faveur des productions françaises. L'investissement est le nerf de la guerre sur ce sujet. Tout cela est d'autant plus paradoxale qu'il y a de plus en plus de tournages à Paris. Se pose également le problème des studios de tournage se trouvant beaucoup trop loin nécessitant des temps de déplacement long pour les équipes qui ne sont pas toujours défrayées. La CST a été sollicité par le CNC sur la possibilité de mettre en place des studios de tournage à Marseille.

5.

Conclusion

La suite et fin du débat est consacrée à la mission de la CST comme “agrégateurs d’associations” audiovisuelles. Le point institutionnel de la CST donne davantage de poids aux associations qu’elle réunit, d’où la nécessité de faire un travail transversal et interassociatif.